



Déclaration liminaire de la CFDT, CIAS du 03 novembre 2016

Mesdames, Messieurs,

Pour la CFDT, la garde d'enfant est un champ majeur d'intervention de l'Action Sociale Interministérielle.

Nous prenons acte des 300 000€ supplémentaires généreusement alloués pour des nouvelles réservations en 2016 !

Malheureusement, ces nouvelles réservations ne bénéficieront qu'à certaines SRIAS.

La CFDT a demandé à plusieurs reprises que les crédits supplémentaires affectés pour de nouvelles places en crèches soient effectives au premier semestre de chaque année, afin de pouvoir réactualiser les marchés au plus vite et de pouvoir faire les réservations notamment pour septembre.

La CFDT demande le déblocage immédiat des réservations de berceaux supplémentaires obtenus grâce aux nouveaux marchés négociés à budget constant dans certaines SRIAS.

Il faut aussi donner une nouvelle dynamique au dispositif des CEJ pour accroître nos ressources budgétaires. La CFDT propose de se rapprocher des SRIAS qui en génèrent actuellement.

Enfin, pour améliorer la gestion des réservations et attributions de berceaux, les SRIAS et préfectures devraient disposer d'un logiciel crèche dans lequel les agents pourraient s'inscrire en renseignant les informations personnelles, choisir les crèches souhaitées et recevoir automatiquement des messages d'inscription. Ce type de logiciel de suivi et de gestion existe déjà et la CFDT vous demande la volonté politique de le mettre à disposition de l'ensemble des SRIAS.

L'État participe aussi à la garde d'enfant par les CESU. La suppression de la 3^{ème} tranche, critiquée par les organisations syndicales, continue d'expliquer la sous-consommation des crédits.

Le logement est l'autre champ d'intervention de l'Action sociale interministérielle, répondant à une demande très forte, notamment en Ile-de-France.

Depuis de nombreux mois, nous négocions une Convention tripartite DGAFP/ERAFF/SNI pour permettre de débloquer plus de 600 logements intermédiaires en Ile de France pour 2017.

La DGAFP nous a informés lors de la dernière CP logement que cette convention était toujours en attente de signature. Pour la CFDT, ces retards ne sont pas acceptables et nous vous demandons de mettre en place au plus vite ce projet déjà ancien.

La CFDT demande la réouverture des réservations de logements sociaux, notamment PLUS et PLS, dans la région Ile de France, car le logement intermédiaire ne répondra pas à la problématique des jeunes arrivants dans cette région.

C'est un souhait unanime des organisations syndicales et nous ne pouvons accepter aucun argument concernant la gestion et le suivi des logements qui est exemplaire dans cette région.

Parallèlement, lors de la même CP et afin de gérer au mieux notre parc, un courrier devait être adressé aux Préfets de Région sur le contingent des 5% relevant des compétences du ministère du logement.

Cette demande fait suite au rapport IGAS-CEGEFI et IGA de 2011 et aux préconisations de la mission DORISON. Pouvez-vous nous informer de l'avancée de ce dossier ?

Faute d'avoir été entendu, il nous faut répéter notre demande d'une revalorisation des barèmes des prestations interministérielles au plus vite.

Plusieurs réunions de Groupe de Travail n'ont pas abouti pour l'instant et la révision de l'indice 466, qui sert de plafond depuis 1998 pour la restauration, est une priorité.

Dans le même esprit, la CFDT insiste sur sa demande d'alignement du barème de l'AMD sur celui de la CNAV, d'autant que la sous consommation des crédits alloués est inacceptable.

La CFDT propose que les sites internet des SRIAS soient hébergés non pas par les préfectures mais sur le site de la fonction publique afin qu'une meilleure communication plus accessible pour les ayants droit soit mise en place.

En conclusion, la CFDT s'inquiète des conditions budgétaires et matérielles des SRIAS fusionnées suite à la réforme territoriale.

Nous constatons une augmentation de budget beaucoup plus favorable aux régions fusionnées à deux qu'à celles qui fusionnent à trois. Sans plus d'éléments sur le calcul en fonction des effectifs, on peut conclure que là où le travail est le plus difficile c'est là où le pourcentage d'augmentation est le plus faible !

La CFDT demande en urgence des moyens administratifs supplémentaires dans les SRIAS fusionnées. Passer de deux postes ou de trois postes à un seul est inacceptable.

Merci de votre attention